

## Bac 2021 et Hors contrat : les chiffres officiels ne convainquent pas

La Fondation pour l'école, reçue par le Ministère le 23 mars dernier, avait réclamé les chiffres officiels justifiant l'exclusion des élèves des lycées hors contrat du contrôle continu pour le baccalauréat 2021.

Aux yeux du Ministère, la hausse trop importante du taux de réussite au Bac en 2020 par rapport à 2019 pour les élèves du hors contrat justifiait de ne pas renouveler l'expérience du contrôle continu en 2021, malgré un contexte pandémique identique.

Ces chiffres nous ont été communiqués :

Taux de réussite des candidats aux épreuves du baccalauréat 2019 et 2020 (Source : DEPP, avril 2021)						
Statut	Apprentissage	Enseignement à distance	Formation continue	Individuel	Scolaire	Hors Contrat
2019	84,9	56,3	87,2	48,7	88,8	84,4
2020	91,1	81,3	91,9	64,9	95,6	95,5

Plusieurs conclusions à leur lecture :

1. **L'augmentation du taux de réussite au baccalauréat entre 2019 et 2020 est vraie pour TOUS les candidats** à l'examen, quelle que soit leur origine (candidats scolaires, candidats individuels, apprentis, enseignement à distance, etc).
2. **Les taux de réussite au bac des scolaires sont parfaitement similaires en 2020**, qu'il s'agisse des candidats hors contrat ou public ou sous contrat. **En 2019, seuls 4 points** séparaient les candidats hors contrat des autres candidats.
3. Malgré cette très grande similarité de résultats, **le Ministère "range" curieusement les candidats des lycées hors contrat dans la même catégorie que les candidats... non scolaires** pour le Bac 2021 !

**La discrimination à l'égard des candidats du hors contrat ne peut s'appuyer sur une argumentation aussi tendancieuse.**

*Félicitons-nous cependant de l'avancée obtenue cette semaine pour les candidats qui suivent l'option langues anciennes : le conseil d'Etat a jugé en référé que la différence de traitement au détriment des élèves de l'enseignement privé hors contrat n'apparaissait pas conforme au principe d'égalité.*

La Fondation demande donc une nouvelle fois un bac équitable et une égalité de traitement pour tous les candidats. La pandémie maltraite tous les candidats sans distinction : traitons-les sans distinction